Surveillance

La **surveillance** est la fonction d'observer les activités humaines. (voir : Surveillance).
L'**espionnage** est l'action d'observer, surveiller sournoisement quelqu'un dans ses actions, dans ses discours pour en faire un rapport (voir : https://fr.wiktionary.org/wiki/espionner).

Les appareils et applications dépendant d'un serveur spécifique sont tous par nature des espions. Nous traitons ce sujet de manière séparé car il s'agit d'un problèmes spécifique.

L'espionnage des utilisateurs est la fonctionnalité malveillante la plus courante. Les fabricants d'appareils refusent même de dire s'ils espionnent l'utilisateur au profit de l'État.

En Suisse, l'espionnage viole, selon les cas, les art. 272, 273, 274 ou 301 du code pénal suisse (311.0) et de l'art. 7 de la loi fédérale sur la protection des données (235.1). De plus, il viole probablement et selon les cas les art. 4, 6 et 10a de la loi fédérale sur la protection des données (235.1). C'est dire à quel point la problématique est grave. Ceci contraste avec l'étonnante acceptation de cette situation par nos autorités politique et judiciaire.

Ici nous parlons des cas clairement établis de logiciels privateurs espionnant l'utilisateur ou le suivant à la trace.

Notes et références

- https://www.gnu.org/proprietary/proprietary-surveillance.fr.html sur la surveillance privatrice.

From:
https://www.logiciellibre.ch/ - **Logiciel libre**

Permanent link:
https://www.logiciellibre.ch/logiciels/malveillants/surveillance?rev=1585876395

Last update: **03.04.2020 @ 03:13**